

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Infrastructure numérique souveraine (lv. Pa. 21.495)

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Magnin, Chloé
Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Magnin, Chloé; Porcellana, Diane 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Infrastructure numérique souveraine (lv. Pa. 21.495), 2021 – 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 26.06.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Landesverteidigung	1
Landesverteidigung und Gesellschaft	1

Abkürzungsverzeichnis

SiK-SR	Sicherheitspolitische Kommission des Ständerates
SiK-NR	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates

CPS-CE	Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats
CPS-CN	Commission de la politique de sécurité du Conseil national

Allgemeine Chronik

Landesverteidigung

Landesverteidigung und Gesellschaft

PARLAMENTERISCHE INITIATIVE
DATUM: 30.09.2021
DIANE PORCELLANA

La conseillère nationale Isabelle Moret (plr, VD) demande que la Confédération se dote – en collaboration avec les cantons, le monde de la recherche et les entreprises suisses – d'une **infrastructure numérique souveraine**, notamment d'un «cloud» souverain afin de garantir une sécurisation des données sensibles et soumises au droit suisse. La Confédération se chargerait du pilotage et en supporterait les coûts.

PARLAMENTERISCHE INITIATIVE
DATUM: 19.08.2022
CHLOÉ MAGNIN

Après le passage dans les deux Commissions de l'**initiative parlementaire visant la création d'une infrastructure numérique souveraine**, une conclusion peut être tirée: cette proposition s'attaque à un problème très complexe.

Dans un premier temps, **la CPS-CN a proposé d'accepter** l'initiative d'Isabelle Moret (plr, VD) par 14 voix contre 10. Les arguments avancés par la majorité ont concerné la forme de l'accord. En effet, il est estimé par la majorité que l'État ne prendrait pas une place trop importante et que des ententes publiques-privées permettraient de renforcer la cybersécurité suisse. Cependant, une minorité de la commission ne partage pas cet avis et estime que la surveillance et la coordination qui seraient effectuées par la Confédération iraient à l'encontre du principe de la subsidiarité helvétique. Pour les opposants, il faudrait rester sur la stratégie nationale de protection de la Suisse.

Puis, dans un deuxième temps, **la CPS-CE a proposé de refuser l'initiative** par 6 voix contre 2 et une abstention. Ne remettant pas en cause le but, mais la manière, la Commission envisage de déposer une nouvelle initiative afin de revenir sur la problématique.¹

PARLAMENTERISCHE INITIATIVE
DATUM: 11.10.2022
CHLOÉ MAGNIN

Après avoir pris connaissance de la prise de position de son homologue au conseil des États, la **CPS-CN a décidé de revenir sur sa position et propose au Conseil national de rejeter l'initiative parlementaire**. En effet, tout en soutenant le but recherché par l'écrit, la commission estime que le type de procédure n'est pas le plus adéquat. Elle doit encore réfléchir si un autre texte sera déposé.²

1) Communiqué de presse CPS-CE du 22.2.22; Communiqué de presse CPS-CN du 15.2.22; Communiqué de presse CSP-CN du 19.8.22

2) Communiqué de presse du 11.10.22